

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2026

INTERDIRE LE MAINTIEN DANS L'HÉBERGEMENT D'URGENCE AUX IMMIGRÉS
ILLÉGAUX - (N° 2229)

Tombé

N° AS8

AMENDEMENT

présenté par
Mme Blin, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« elle »

les mots :

« la personne prise en charge ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.